



Bourses de mobilité ou d'échanges inter-laboratoire : Incitation au Transfert de Technologies (ITC)

Demande à renvoyer à l'adresse suivante (rop-comite@services.cnrs.fr)

Le Réseau Optique et Photonique propose des bourses de mobilité ou d'échanges inter-laboratoires (Incitation au Transfert de Technologies) dans le but de partager des savoirs, des compétences technologiques ou des instruments spécifiques. Sont clairement exclus de ces bourses de mobilité ou d'échanges, les projets de recherche collaboratifs. Ces bourses d'échanges seront en priorité accordées aux doctorant·e·s, ingénieur·e·s et technicien·ne·s désirant effectuer un déplacement dans un laboratoire du Réseau Optique et Photonique, mais elles n'excluent pas les chercheur·euse·s et enseignant·e·s-chercheur·euse·s si leur déplacement revêt un caractère technologique avéré.

Eligibilité : Ces bourses ne peuvent être attribuées qu'à des agents travaillant dans des unités contractualisées par le CNRS.

Les demandes seront examinées **au fil de l'eau**. Le budget alloué à cette action étant limité, n'hésitez pas à soumettre au plus vite vos demandes.

Les candidat·e·s sélectionné·e·s devront justifier auprès du réseau de la réalisation de la mission par la fourniture d'un rapport d'une page maximum concernant le travail réalisé et le bénéfice retiré.

Les frais de mission seront avancés par le laboratoire d'appartenance des candidat·e·s retenu·e·s. Un remboursement du laboratoire sera réalisé par la Mission pour l'Interdisciplinarité sur production d'une copie des pièces justificatives de la mission soldée (évittez si possible la période décembre à février !).

Pour effectuer une demande, veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse indiquée ci-dessus en indiquant les éléments suivants :

